

DISPOSITIF CADRE ACTIVITES AQUATIQUES 2009-2010

incluant la participation à l'enseignement d'intervenant(s) extérieur(s) lors d'une unité d'apprentissage, en partenariat avec une collectivité territoriale.

Piscine couverte de Carpentras

Ce document s'inscrit en référence à la CONVENTION signée entre l'IA Vaucluse et la Mairie de Carpentras. Il comporte 1 annexe « Ecole » actualisée annuellement.

Références réglementaires en vigueur :

Circulaire n° 2004-139 du 13 juillet 2004: enseignement de la natation dans les établissements scolaires

Circulaire n° 92-196 du 3 juillet 92 : participation d'intervenants extérieurs

Circulaire n° 99-136 du 21 septembre 99 : organisation des sorties scolaires

Mémento départemental pour l'EPS en Vaucluse

CIRCONSCRIPTION IEN DE CARPENTRAS

PROJET D'ACTIVITE DES CLASSES

La pratique de l'activité telle que décrite dans ce « Dispositif cadre » s'inscrit dans le projet pédagogique EPS des classes qui sont eux-mêmes la traduction des objectifs du projet d'école.

L'agrément de l'action ne devient effectif qu'à réception dans les écoles du dossier signé par l'IEN.

Ce dossier comprend pour chaque école:

- L'annexe de ce « Dispositif cadre » signé par les parties concernées : Cf. Planning page 5
- Éventuellement :
 - La programmation EPS de la classe (si elle n'a pas déjà été soumise à l'IEN)
 - La fiche « bénévoles qualifiés » le cas échéant, et uniquement pour les classes maternelles.

OBJECTIFS ET CONTENUS

(Liaison avec les programmes)

• DOMAINE D'ACTIVITE : ACTIVITES AQUATIQUES

Les activités aquatiques se caractérisent par une adaptation à un milieu inhabituel qui remet en cause trois principes essentiels du comportement humain : l'équilibre, le mode de déplacement et la respiration.

Ce sont des activités où la composante émotionnelle est très importante.

Ce sont des activités sociales qui permettent à l'enfant d'assurer sa propre sécurité, d'apprendre des règles d'hygiène, d'aider les autres, d'accéder à d'autres activités (activités nautiques, sauvetage, ...).

• COMPÉTENCES en jeu : (Objectifs de l'Ecole)

- Adapter ses déplacements à différents types d'environnements (cycle 2 et débutants)
- Réaliser une performance mesurée (cycle 3 et élèves ayant atteint le niveau 2)

• EVALUATION : (savoir faire en situation)

3 niveaux de réalisation:

- Test niveau 1 : Réaliser 15m en autonomie en eau profonde, sans brassière, sans appuis.
- Test niveau 2: Agir dans l'eau. Réaliser un parcours de 25m : sauter dans l'eau pour aller chercher un objet au fond en grand bain et remonter en passant dans un cerceau immergé à 80cm, se laisser flotter cinq secondes et rejoindre le bord.
- Test niveau 3 : « Savoir nager » : Plonger, nager sur 50 m, en grande profondeur et sans reprise d'appui, en alternant sur au moins 10 m la position dorsale et la position ventrale, se maintenir 10 secondes sur place, tête émergée, rechercher un objet immergé à 2 m de profondeur environ.

Ces informations relatives au niveau acquis par chacun des élèves:

- seront transmises à l'IEN à l'issue du dernier module vécu par l'élève en retournant la fiche récapitulative fournie par l'IA en début d'année,
- seront inscrites dans les livrets scolaires individuels transmis au collègue.

- **LA MISE EN ŒUVRE : elle prendra appui sur les 3 pôles constitutifs de l'activité
ENTREES DANS L'EAU, IMMERSIONS, DEPLACEMENTS.**

THEMES D'ETUDE :	ACQUISITIONS VISEES :
S'engager en sécurité dans l'appropriation du milieu aquatique.	Repérer les éléments constitutifs du milieu aquatique aménagé dans ses 3 dimensions: - Quitter les appuis plantaires, abandonner les appuis solides, se laisser flotter. - Adapter son mode d'entrée dans l'eau à l'action à réaliser - Eprouver la poussée d'Archimède (se laisser couler, remonter passivement) - Explorer la profondeur, entrer en relation avec le fond
Construction d'un nouvel équilibre	En surface et en profondeur: - Se laisser porter et éprouver de nouveaux équilibres. - Identifier les différentes positions du corps : percevoir le rôle organisateur de la tête - Tenir des positions d'équilibre avec ou sans matériel. - Passer volontairement d'un équilibre à un autre
Immersion suivie de la structuration respiration / motricité	- Accepter de s'immerger longtemps, - Prendre des informations sous l'eau - Construire une expiration active (varier la durée et l'intensité) - Ajuster son mode respiratoire aux actions motrices
Optimisation des déplacements	- Minimiser la résistance au déplacement, allonger son corps dans l'axe du déplacement. - Passer de l'équilibration à la motricité (membres supérieurs) et de la motricité à l'équilibration (membres inférieurs) - Identifier les moyens de propulsion efficaces (orientation, trajet, rythme) - Construire les notions d'appuis, traction, poussée.

Par ailleurs, les activités aquatiques contribuent également aux acquisitions décrites dans le **SOCLE COMMUN** de compétences et de connaissances notamment pour les piliers relatifs à l'accès à l'AUTONOMIE et aux compétences SOCIALES ET CIVIQUES.

ORGANISATION MATERIELLE

Classes concernées : Classes du Cycle 2 en priorité

niveau	Enseignant(e)	niveau	Enseignant(e)

**Lieu de l'intervention : Piscine couverte de Carpentras
rue du Mont de Piété – 04 90 60 92 03**

Transport :

- ✗ **en bus**, il est organisé par la Mairie de Carpentras et géré par le service des sports -0490608010;
- ✗ **à pied**, il est organisé par l'enseignant.

Dates et fréquence :

(24 à 30 séances vécues par l'enfant sur sa scolarité élémentaire (au minimum) réparties en 2 ou 3 modules.)

- **Nombre de séances/durée du module:** 8 à 9 séances.
- **Nombre de modules prévus sur la scolarité:** 3 au minima.
- **Durée des séances :** 30' à 35' effectives dans l'eau.
- **Fréquence :** hebdomadaire
- **Périodes :** du 21 septembre au 27 novembre : 8 séances
du 30 novembre au 26 février: 9 séances
du 1er mars au 14 mai 2010: 9 séances
- **Nombre de classes fréquentant le bassin conjointement : 1**

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Les séances

Une concertation entre les différents partenaires est mise en place (cf. annexe 1).

• L'organisation des séances :

Le maître par sa présence et son action assume de façon permanente la responsabilité pédagogique de l'organisation et de la mise en œuvre des activités scolaires.

Le groupe classe est organisé en groupes constitués en fonction des objectifs de la séance.

L'enseignant participe effectivement à l'enseignement, notamment en prenant en charge un groupe de travail.

S'il constate que les conditions de sécurité ne sont pas respectées, il peut suspendre ou interrompre l'activité.

- Pour chaque classe, 2 MNS participent à l'encadrement (co-animent la séance).
- Pour les classes Maternelles, des bénévoles qualifiés -en nombre limité- peuvent venir renforcer l'encadrement en prenant en charge 1 groupe: le cas échéant, une liste est annexée au dossier de l'école.

• Structure des modules:

- Mettre en place des situations, permettant une évaluation diagnostique (1ère séance) et une évaluation bilan (dernière séance) ; plutôt que des séances-tests.
- Au cours du module, ne pas se « *borner à un simple apprentissage systématique des gestes techniques* ».
- Pour chaque situation, on veillera à la précision des consignes : But, Critère de réussite, espaces d'évolution.
- Le nombre de tâches proposées au cours d'une même séance sera limité : on ne négligera pas le rôle joué par la répétition dans les apprentissages.
- Le milieu sera aménagé. On recherchera un temps important d'activité dans l'eau:
 - pour stabiliser les apprentissages,
 - pour éviter les files d'attente, le refroidissement,
 - pour éviter les blocages affectifs.
- S'appuyer sur la verbalisation par les élèves des règles d'action qu'ils ont identifiées.

• Règles de sécurité :

- Les groupes : ils peuvent être constitués d'élèves issus d'une ou de plusieurs classes.
- Chaque adulte connaît les élèves qu'il a en charge ; des listes nominatives seront établies.
- Compter ses élèves :
 - avant d'entrer sur le bassin ;
 - au cours de la séance s'il y a changement de lieu d'évolution ;
 - à la sortie du bassin : avant de se diriger au vestiaire.
- L'enseignant quitte le bassin le dernier.
- Le groupe évolue dans un espace clairement identifié.
- Veiller à conserver son groupe dans son champ visuel.
- En cas de nécessité, solliciter une surveillance particulière (si adulte dans l'eau).
- Éviter une grande concentration d'élèves au même endroit.
- Être attentif aux signes de fatigue, de refroidissement : pâleur, lèvres violettes...
- Limiter les déplacements à l'extérieur du bassin .
- Faire respecter le règlement intérieur de la piscine : tenue, douche, circuits, déplacements (ne pas courir au bord du bassin).
- Prévoir un accompagnement pour les sorties du bassin : toilettes, douche...
- Un temps de « jeu libre » en fin de séance n'a pas sa place à l'école. On privilégiera l'organisation de séquences ludiques tout au long de la séance. Le cas échéant, lorsque l'équipe pédagogique jugera nécessaire de proposer ponctuellement un temps « récréatif », ce dernier consistera en un temps de jeu codifié placé sous la surveillance effective du/des responsable(s) du groupe réduit.

INSPECTION ACADEMIQUE DU VAUCLUSE

ENCADREMENT

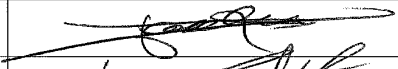

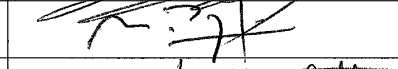
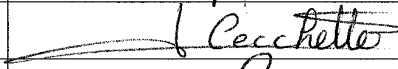
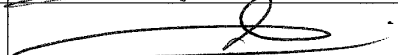
Il sera complété par les personnes ci-dessous désignées conformément à la réglementation existante :

- 1 MNS de surveillance est exclusivement affecté à cette tâche
- taux réglementaire d'encadrement pour l'effectif d'1 classe (adultes assurant la co-animation des séances) :

MATERNELLE	L'enseignant et 2 adultes agréés, qualifiés ou bénévoles
ELEMENTAIRE	L'enseignant et 1 adulte agréé, qualifié ou bénévole

Les tâches incombant à chacun seront à distinguer selon les statuts suivants :

- **Intervenant(s) extérieur(s) participant à l'enseignement:**
Personnel répertorié ci-dessous, titulaire de la qualification requise.
- **Personnel rémunéré : 2 MNS à l'enseignement par classe.**

NOM Prénom	QUALIFICATION (préciser : BEESAN, ETAPS...)	Visa des intervenants pour aval du projet
Lasalvia Vincent	ETAPS – Chef de Bassin	
Lluch Gérard	ETAPS	
Raynaud Michel	ETAPS	
Cecchetto Carine	ETAPS	
Imbert Mélinda	BEESAN non titulaire	

NB : les ATSEM, AVS Co, EVS, AE ne peuvent pas être pris en compte dans le dispositif d'encadrement qualifié. En conséquence, on ne pourra pas leur confier de tâches d'enseignement ni d'intervention sur les élèves dans l'eau. Contrairement aux autres accompagnateurs, ils pourront être autorisés à assister l'équipe pédagogique en assumant des tâches de gestion sur le bord du bassin (régulation des déplacements, ...).

- **Personnel bénévole :** Conditions requises = avoir participé à une réunion d'information organisée sous l'égide de la CD EPS et avoir satisfait aux tests d'aptitudes.
Le cas échéant, l'école en fournit la liste en annexe du dossier.

Ces 2 catégories de personnels peuvent se voir confier la responsabilité d'un groupe.

- **Intervenant(s) extérieur(s) participant à l'accompagnement:**

Des parents volontaires, autorisés par le Directeur de l'école, peuvent assurer des tâches d'aide à la gestion de la vie collective (transport, aide au déshabillage, douche, toilettes, ...)

Nom et Signature de tous les enseignants concernés dans l'école
(y compris ceux engagés dans un échange de service sans aller à la piscine):

DISPOSITIF CADRE DE REFERENCE: « ACTIVITES AQUATIQUES »

PLANNING pour l'Ecole :(à partir des indications fournies par le CP EPS)

Document à renvoyer en 2 exemplaires

JOUR	HORAIRE	Périodes et dates	CLASSE/ ENSEIGNANT	Réunion de concertation réglementaire le ... (indiquer la date)	Recours à des bénévoles (si OUI, liste à joindre)	Visa de l'enseignant « vu et pris connaissance du Projet Cadre »

DATE ET VISA DU DIRECTEUR D'ECOLE :

Observations :

Pour L'Inspecteur d'Académie, DECISION DE L'IEN :

AGREMENT : ACCORDE

REFUSE

Observation :

A.....le.....

INSPECTION ACADEMIQUE
DU VAUCLUSE

Année 2009-2010

INTERVENANTS BENEVOLES QUALIFIES SOLLICITES POUR L'ENCADREMENT

IEN de Carpentras
Piscine couverte de Carpentras

PROJET ACTIVITES AQUATIQUES

CLASSE DE M _____ ECOLE _____

NOM PRÉNOM	DATE DE LA SESSION D'HABILITATION	LIEU	POUR LA CD EPS... (VALIDATION)
			DATE:.....
			SIGNATURE DU CP EPS

